

Rapport annuel 2005

L'année 2005 a été un exercice de consolidation, tant du point de vue archivistiques que financier. Dans la continuité des exercices précédents, le CEJARE a travaillé au sauvetage de plusieurs fonds d'archives économiques d'importance, diversifiant et renforçant ainsi le patrimoine industriel sauvegardé jusqu'alors. De plus, un équilibre financier a été trouvé afin de garantir le fonctionnement et la pérennité du centre.

1. Installation et personnel

Aucun changement n'est à signaler en ce qui concerne les locaux et le personnel. Pour rappel, les locaux occupés par le CEJARE se composent d'un bureau, établi à Mémoires d'Ici, centre de recherche et de documentation du Jura bernois, à Saint-Imier, ainsi que des locaux de stockage des archives situés à Renan et à Saint-Imier. Le bail pour les locaux d'archives de Saint-Imier ayant été signé jusqu'à fin 2008, l'ensemble des fonds du CEJARE y sera centralisé durant l'année 2006, ce qui assurera une meilleure accessibilité, ainsi que leur conservation dans des conditions idéales.

Quant au personnel, il est toujours composé d'un poste de responsable à 40%, occupé par Pierre-Yves Donzé. Le travail de secrétaire-comptable est confié à Séverine Perret.

2. Activités du comité

Le comité s'est réuni à sept reprises au cours de l'année 2005. Présidé par Laurence Marti, il est composé des personnes suivantes :

- Présidence : Laurence Marti
- Vice-présidence : François Kohler
- Secrétariat : Thierry Christ
- Finances : Jean-Daniel Kleisl
- Membres : Catherine Krüttli, Alain Cortat, Yves Froidevaux

Durant l'exercice écoulé, le comité a surtout travaillé à l'établissement d'un cadre financier qui permette le fonctionnement du centre, ainsi qu'à la définition d'une vision stratégique pour le développement du CEJARE. La présidente Laurence Marti a représenté le CEJARE à l'Association des archivistes suisses et dans son groupe Archives d'entreprises.

Les postes de vérificateurs de comptes sont restés occupés par Eric Siegentahler et Christian Vaquin.

Enfin, l'association CEJARE a enregistré deux nouvelles adhésions au cours de l'année, ce qui en porte le nombre à 82, dont 17 membres collectifs.

3. Fonds d'archives

L'année 2005 s'est située dans la continuité des exercices précédents en ce qui concerne la sauvegarde du patrimoine industriel. Nous avons travaillé au déménagement et au conditionnement de deux importants fonds d'archives d'entreprises (cf. infra) auxquels viennent s'ajouter quelques documents des années 1908-1916 relatifs à la société J. Riotti, active dans le domaine du bâtiment à Saint-Imier. De plus, une première expérience de numérisation d'archives d'entreprises a été menée dans le cadre de la maison Burri SA, Moutier. C'est ainsi qu'une série de documents relatifs aux questions de personnel et aux relations avec les associations horlogères, datant des années 1950 à 1980, ont pu être consultés et copiés sous forme de photos numériques. Stockées dans nos locaux de Saint-Imier, ces copies sont ainsi disponibles pour le public.

L'ensemble des archives récoltées en 2005 nous a été remis par des privés. Elles portent ainsi le nombre de fonds conservés au CEJARE à 17. Les deux principaux fonds remis en 2005 sont les suivants.

Fonds Kohli, Tramelan

Ces archives ont été données au CEJARE par M. François Kohli. Elles rassemblent divers documents relatifs aux activités industrielles, économiques et politiques de la famille Kohli, fabricants de cadrans à Tramelan depuis la fin du 19^e siècle.

Fondée vers 1885 par Auguste Kohli, l'entreprise familiale est reprise par sa veuve en 1914 puis par ses deux fils au début des années 1920. En 1930, Fernand Kohli reprend seul la société, dont il diversifie sa production hors de l'horlogerie pour survivre à la crise économique en produisant notamment des épingles à cheveux. La troisième génération arrive à la tête de l'entreprise en 1950, avec la reprise des affaires par Roland et Maurice Kohli, sous le nom de Kohli & Cie. La maison connaît une forte croissance, liée à celle de l'industrie horlogère, durant les Trente Glorieuses. L'augmentation de la capacité de production est assurée notamment par le rachat des fabriques de cadrans Weibel, à St-Imier, et Fleurier SA. La quatrième et dernière génération de patrons aux commandes de l'entreprise est représentée par François Kohli, qui devient associé en 1990. Prise dans les tourmentes des concentrations horlogères, la société est vendue en 2000 à Tag Heuer, qui s'en défait deux ans plus tard et la remet aux cadres de l'entreprise sous le nom d'Artecad SA. Elle emploie actuellement une cinquantaine de personnes.

= Règlement =

DE LA
FABRICATION DE CADRANS ÉMAIL

V^{VE} AUGUSTE KOHLY

TRAMELAN

I. Organisation du travail

ARTICLE PREMIER. — La semaine de travail est de 48 heures effectives, le samedi après-midi libre.

La journée de travail est de 8 ³/₄ heures pendant les cinq premiers jours de la semaine, de 4 ¹/₄ heures le samedi, de 7 ³/₄ heures la veille des jours fériés pour l'horaire d'hiver, et de 8 ¹/₄ heures pour l'horaire d'été.

Les heures du commencement et de la fin des travaux

Il est interdit d'exécuter, sans autorisation spéciale, des travaux personnels ou pour le compte de tiers.

ART. 8. — Les infractions graves ou répétées au règlement de fabrique, aux règlements spéciaux approuvés ou aux prescriptions destinées à protéger la santé et la vie des ouvriers peuvent être invoquées, conformément à l'article 352 du Code des Obligations, comme un juste motif pour le renvoi immédiat.

Règlement de la fabrique de cadrans Vve Auguste Kohli, 1921 (extrait).

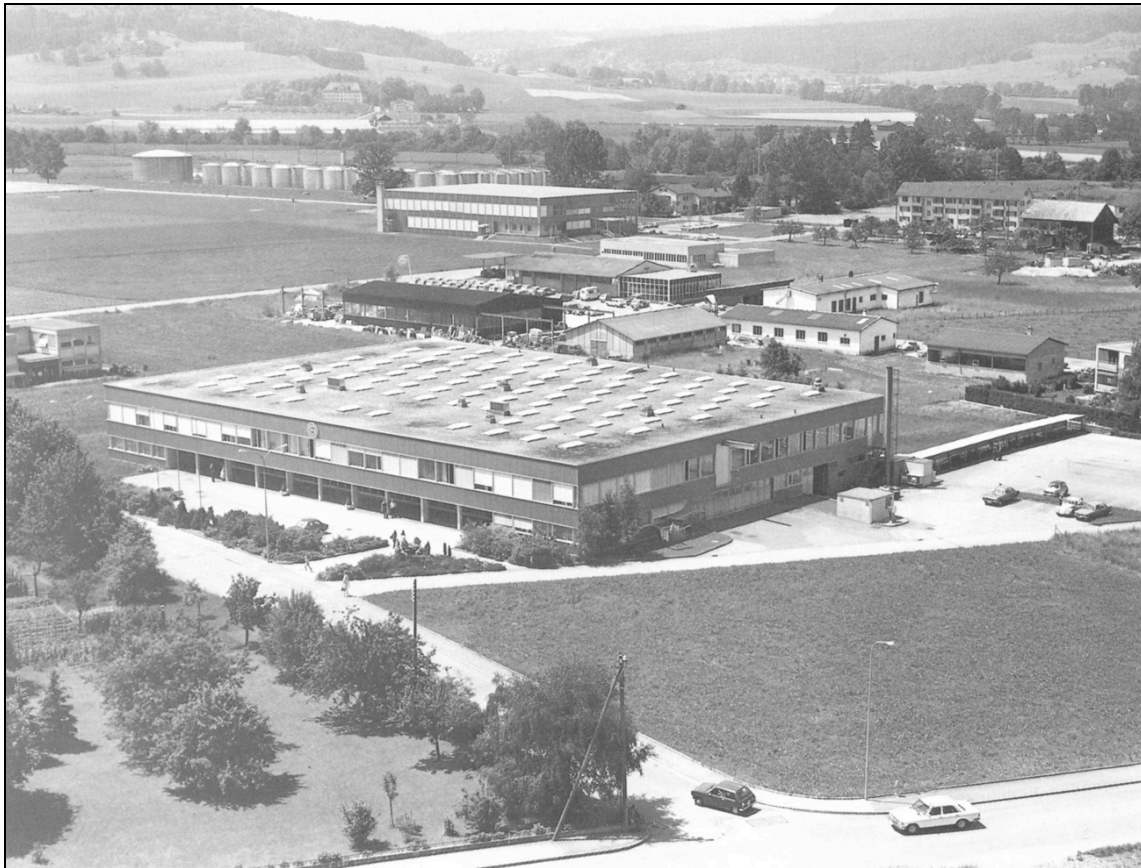
Les archives données au CEJARE témoignent de cette intense activité industrielle. Les documents comptables, commerciaux ou relatifs au personnel de l'entreprise permettent d'aborder divers aspects d'une fabrique de cadrans, une branche de l'horlogerie qui n'a pas fait l'objet d'études à ce jour. Mais les documents réunis dans ce fonds vont au-delà des seuls aspects économiques et illustrent l'engagement social et politique d'une famille de patrons de Tramelan, les Kohli ayant eu plusieurs représentants à la mairie du village ou dans les milieux associatifs locaux.

Fonds Humbert Bourquard, Boécourt

Ce fonds est composé des archives personnelles d'Humbert Bourquard, remises par ce dernier en don au CEJARE. Elles touchent à l'industrie de la boîte de montres, un secteur d'activités typiquement jurassien, et couvrent la seconde partie du 20^e siècle.

Humbert Bourquard est né en 1924. Après avoir effectué divers stages dans des fabriques de boîtes de montres, il s'installe à son compte à Boécourt (1947). Il est rapidement rejoint par ses frères, avec qui il dirige la société Bourquard SA. Le contexte économique de la forte croissance des années 1945-1975, associée au dynamisme d'Humbert Bourquard, vont permettre à ce dernier de peu à peu s'affirmer comme le principal fabricant de boîtes de montres du Jura, puis de l'ensemble de la Suisse.

Son expansion commence dans les années 1950, avec le rachat de nombreux ateliers et fabriques de boîtes de montres disséminés dans l'arc jurassien, parmi lesquelles des noms aussi connus que *Jeangros*, Montfaucon ; *Les Fils de Robert Gygax*, St-Imier ; *Raaflaub*, Moutier ; *Manufacture de boîtes SA*, Delémont ; *Blanches-Fontaines*, Undervelier, ainsi que la création de nouvelles entreprises : *Nobilia*, Porrentruy ; *Lomont*, Damvant ; *La Férouse*, Grandfontaine ; et *Cristallor*, La Chaux-de-Fonds. De plus, Humbert Bourquard développe aussi des unités de production à l'étranger (Singapour, France) afin de lutter sur place contre cette nouvelle concurrence et de disposer de suffisamment de main-d'œuvre, dans un contexte de plein emploi en Suisse. Ces diverses entreprises sont réunies en 1969 dans la holding La Générale SA. Ce groupe comprend près d'un millier d'employés au début des années 1970, dont 800 dans le Jura, ce qui en faisait l'un des principaux employeurs jurassiens et le plus grand fabricant de boîtes de montres d'Europe. Elle produit alors près de 7 millions de boîtes par année, essentiellement dans le bas et moyen de gamme.



Fabrique de boîtes La Générale SA, Delémont, années 1970.

Photo tirée de François Kohler, *L'histoire du syndicalisme dans la vallée de Delémont*, 1987, p. 157.

Ce géant industriel est touché de plein fouet par la crise qui secoue l'horlogerie dès la fin des années 1970. La production chute à moins de 3 millions de boîtes en 1979, tandis que le nombre d'employés n'est plus que de 400 en 1980. Afin de tenter de surmonter ces difficultés, Humbert Bourquard fusionne La Générale avec une autre grande entreprise de boîtes de la région, E. Piquerez SA, de Bassecourt, elle-même en difficulté (1984). La nouvelle entreprise emploie alors moins de 200 personnes, mais n'évite pas la fermeture, effective en 1986. Actuellement, Humbert Bourquard reste engagé dans l'industrie de la boîte de montre, en supervisant la maison Terbival SA à Courchapoix.

Mise en valeur des archives

Les archives du CEJARE ont été consultées par huit chercheurs au cours de l'année 2005. Il s'agit d'étudiants, d'historiens et de représentants d'entreprises industrielles qui les ont consultées dans le cadre de leur travail et de leurs loisirs. Ces consultations n'ont pas encore donné lieu à des publications, qui devraient intervenir dans le courant 2006 ou 2007.

La promotion des archives du CEJARE auprès des milieux de l'histoire économique en Suisse constitue un objectif-phare du centre, raison pour laquelle un effort de communication particulier a été fait en direction de ce public durant l'année 2005 (cf. infra). Il sera poursuivi et développé durant les années à venir.

4. Soutiens financiers

L'exercice 2005 a été basé sur un budget de 65'500 francs. L'équilibre financier a été atteint grâce à des dépenses de fonctionnement réduites au minimum et une consolidation des ressources. Ces dernières proviennent aussi bien des collectivités publiques que de donateurs privés. Du côté des soutiens publics, le CEJARE a bénéficié de l'appui du canton de Berne (25'000 francs), du canton du Jura (15'000 francs) et de la commune de Saint-Imier (2'000 francs). Il faut aussi souligner l'adoption par le Parlement jurassien, en août 2005, du postulat déposé par Maxime Jeanbourquin, demandant un appui au CEJARE de la part de la République et canton du Jura similaire à celui du canton de Berne. Cette décision permet ainsi de garantir la dimension interjurassienne du centre. Quant aux ressources privées, elles proviennent pour l'essentiel de mandats de prestations réalisés pour des privés (20'000 francs), ainsi que des cotisations des membres et des dons.

5. Services aux entreprises et mandats de prestations

L'effort de diversification des ressources financières initié en 2004 avec l'établissement d'un concept de mandats de prestations pour les entreprises et les privés a été développé au cours de l'année écoulée.

Durant l'exercice 2005, le responsable a ainsi travaillé pour l'Hôpital du Jura bernois SA. Un ouvrage historique a été rédigé et sorti de presse début 2006, dans le cadre des cérémonies du jubilé de l'institution.

Un second mandat a été obtenu conjointement avec Mémoires d'Ici, centre de recherche et de documentation du Jura bernois, de la part de la commune de Tramelan. Portant sur la sauvegarde du patrimoine industriel de la localité, il a donné lieu à deux activités : le recueil de mémoire orale, réalisé par Laurence Marti pour le compte de Mémoires d'Ici, qui débouchera sur un film ; et le recueil d'archives industrielles tramelotes, sur lequel travaille le CEJARE. Ce mandat, commencé en 2005, se poursuivra en 2006.

D'autres mandats ont été engagés pour les années 2006 et suivantes. Ils permettront d'assurer l'équilibre financier du CEJARE au moins jusqu'en 2008. Cette consolidation des soutiens privés qui couvrent en 2005 30.5% (26.9% en 2004) des dépenses de fonctionnement est réjouissante. Non seulement parce qu'elle assure la viabilité du CEJARE, mais aussi parce qu'elle permet à ce dernier de faire mieux connaître ses activités auprès des entreprises et contribue ainsi à la promotion du patrimoine industriel.

6. Communication et relations publiques

Le CEJARE a poursuivi sa politique de communication en direction des milieux de l'économie, de la politique et de l'histoire afin de mieux faire connaître nos activités et nos fonds d'archives. Le responsable du centre a ainsi été invité à présenter le CEJARE lors de l'assemblée générale de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP), le 7 juin 2005, à Bévillard. De même, la brochure de présentation du CEJARE a été envoyée à l'ensemble des membres de la Chambre de commerce et d'industrie du Jura.

Quant aux milieux politiques jurassiens, ils ont été approchés dans le cadre du postulat Jeanbourquin demandant un soutien du canton du Jura au CEJARE. La présidente et le responsable ont aussi eu l'occasion de rencontrer Mme la Ministre Elisabeth Baume-Schneider le 17 août 2005 et de lui exposer les buts et le fonctionnement de notre centre.

Enfin, Laurence Marti a représenté le CEJARE à la Journée de l'Association des Archivistes suisses, à Berne, consacrée aux archives d'entreprise. Le texte de sa présentation sera publié dans un recueil et devrait ainsi contribuer à mieux faire connaître le CEJARE dans l'ensemble du pays.

La communication à destination du large public régional a aussi été poursuivie cette année, à travers les médias régionaux dans lesquels le CEJARE s'est assuré une forte présence. Relevons notamment des articles et des reportages consacrés à nos activités dans les médias suivants :

- *Radio Fréquence Jura*, 24 février, 29 novembre, 3 décembre
- *Radio Jura bernois*, 25 février, 29 novembre
- *Le Quotidien jurassien*, 2 mai, 8 juin, 8 décembre
- *Journal du Jura*, 2 mai, 9 juin
- *Revue de la CEP*, n°2, été 2005

Saint-Imier, mars 2006

Organisation du 1er Mai 1979

Aux différentes organisations ouvrières de Moutier,
Aux travailleurs de toutes entreprises,

Chers(ères) collègues,

La fête du Travail 1979 approche à grands pas. Chacun aura certainement constaté avec une certaine angoisse que la situation de l'emploi ne s'est pas améliorée. Depuis de nombreux mois, nous apprenons régulièrement que des entreprises se ferment, que des travailleurs sont licenciés, d'autres mis au chômage, que les salaires ne sont pas compensés et que les augmentations réelles sont inexistantes. On constaterait plutôt une volonté visant à abaisser les salaires par des moyens détournés.

Ce n'est là qu'un échantillonnage des dangers que courent aujourd'hui les travailleurs. Toutes ces raisons font que le 1er Mai qui est à la porte doit être l'occasion pour les travailleurs de manifester leur inquiétude et leur mécontentement.

Le comité d'organisation du 1er Mai espère que chacun prendra conscience de ces dangers et que la manifestation de cette année sera particulièrement bien revêtue.

Mot d'ordre : TOUS LES TRAVAILLEURS A LA MANIFESTATION !!!

Pour cette occasion, nous pourrions compter sur des orateurs de valeur :

René FELBER

Conseiller national socialiste
et président de la ville du Locle

Pierre SCHMID

Secrétaire FTMH à Genève

Nous insistons pour que les travailleurs des différentes entreprises ainsi que les organisations, viennent au cortège en ayant confectionné des pancartes ou des calicots. Nous sommes persuadés que vous avez beaucoup de choses à dire. Alors ne manquez pas l'occasion qui vous est offerte pour le faire.

ATTENTION ! Toutes les organisations ainsi que les groupes de travailleurs des entreprises qui auront confectionné des pancartes ou des calicots pourront présenter leurs factures pour les frais occasionnés au comité d'organisation.

Une dernière recommandation :

Tous les travailleurs portent l'insigne du 1er Mai !!!

Le comité d'organisation
du 1er Mai à Moutier